

## Irlande

Le régime public de retraite est un régime de base qui verse une pension à taux uniforme à toute personne remplissant les conditions requises de cotisation. Par ailleurs, une pension sous condition de ressources offre un filet de sécurité aux personnes âgées à faible revenu. La moitié environ des salariés sont couverts par des régimes professionnels volontaires. (L'objectif du gouvernement est de porter cette couverture à 70 %.)

### Conditions d'éligibilité à une pension

La pension de vieillesse contributive est payable à partir de 66 ans tandis que la pension de retraite est versée à partir de 65 ans. Pour avoir pleinement droit aux deux prestations, il faut avoir à son actif une moyenne de 48 semaines de cotisations ou de crédits par an sur toute la durée de la vie active. Le montant de la pension est réduit au prorata en cas de durée de cotisation incomplète. Toutefois, la pension de vieillesse contributive requiert une moyenne de dix semaines de cotisation par an au minimum et la pension de retraite 24 semaines par an. Par ailleurs, la durée totale minimum de cotisation est de 260 semaines, soit l'équivalent de cinq années de couverture complète.

La pension soumise à condition de ressources est payable à partir de 66 ans.

### Calcul des prestations

#### **Régime de base**

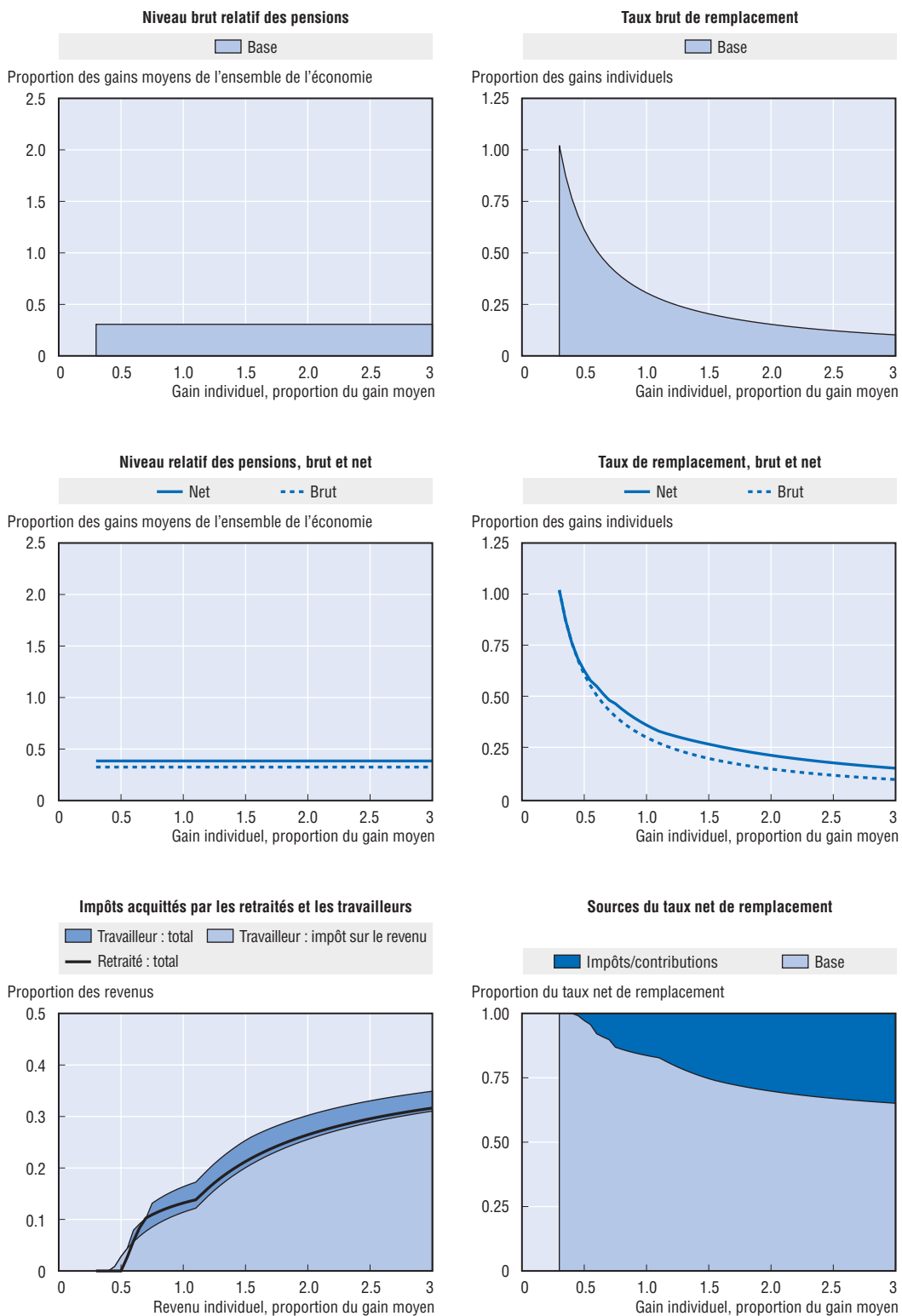
Le montant de la pension de vieillesse contributive, comme celui de la pension de retraite, est de 147.30 EUR par semaine (sur 53 semaines par an), soit environ 30 % du salaire moyen. Il s'y ajoute un montant de 98.10 EUR pour un adulte à charge d'âge actif et de 113.80 EUR pour une personne à charge de 66 ans et plus. Un plan à long terme récent fixe la valeur de la pension de base par rapport au salaire : le taux cible est de 34 % du salaire moyen.

Les retraités ont droit à un grand nombre de prestations en nature. Le gouvernement estime que le prix de ces biens et services s'élèverait à 724 EUR par an, hors prestations d'assurance-maladie. (Notez que la modélisation ne couvre que les prestations en espèces et non les prestations en nature.)

#### **Régime ciblé**

Le montant maximum de la prestation soumise à condition de ressources est de 134 EUR par semaine pour une personne seule auxquels s'ajoutent 88.50 EUR pour un adulte à charge. La pension d'une personne seule est évaluée à 28 % du salaire moyen. Au-delà d'une franchise d'un faible montant, la prestation est dégressive à proportion du

## Résultats de la modélisation des pensions : Irlande



Source : OCDE, à partir d'informations fournies par les pays.

revenu (100 %). Un critère de patrimoine s'applique également : un capital supérieur à 20 315 EUR est converti en revenu par application d'une formule standard.

Le montant du revenu minimum garanti par le régime soumis à condition de ressources suit à peu près la règle de revalorisation du régime de base (en fonction de l'évolution des salaires).

## Impôt sur le revenu et cotisations de sécurité sociale

### Imposition des retraités

Un crédit d'impôt supplémentaire est accordé aux personnes de plus de 65 ans ; il est de 205 EUR pour une personne seule. Ce crédit s'ajoute au crédit d'impôt général qui était, en 2002, de 1 520 EUR par personne.

Les plus de 65 ans bénéficient également d'une franchise d'impôt bien supérieure. Pour une personne seule de plus de 65 ans, le seuil d'imposition est de 13 000 EUR, contre 5 210 EUR dans le cas général.

### Imposition du revenu des pensions

Il n'y a pas de règles spécifiques au revenu des pensions.

### Cotisations de sécurité sociale payées par les retraités

Les retraités ne payent aucune cotisation de sécurité sociale.

### Résultats de la modélisation des pensions : Irlande

Hommes	Rémunération individuelle, en multiples de la moyenne					
	0.5	0.75	1	1.5	2	2.5
Femmes (lorsqu'elle est différente)						
Taux de pension brut (% de la rémunération moyenne)	30.6	30.6	30.6	30.6	30.6	30.6
Taux de pension net (% de la rémunération moyenne nette)	36.6	36.6	36.6	36.6	36.6	36.6
Taux brut de remplacement (% de la rémunération individuelle)	61.3	40.9	30.6	20.4	15.3	12.3
Taux net de remplacement (% de la rémunération individuelle nette)	63.0	47.0	36.6	27.4	21.9	18.3
Patrimoine-retraite brut (multiple de la rémunération moyenne)	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Patrimoine-retraite net (multiple de la rémunération moyenne nette)	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
Patrimoine-retraite brut (multiple de la rémunération moyenne)	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
Patrimoine-retraite net (multiple de la rémunération moyenne nette)	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7

## Bibliographie

- ALDRICH, J. (1982), « The Earnings Replacement Rate of Old-age Benefits in Twelve Countries: 1969-1980 », *Social Security Bulletin*, vol. 45, n° 11, pp. 3-11.
- BANQUE MONDIALE (1994), *La crise du vieillissement: mesures destinées à protéger les personnes âgées et à promouvoir la croissance – Résumé*, Oxford University Press.
- BLANCHARD, O.J. (1993), « The Vanishing Equity Premium », in R. O'Brien (dir. publ.), *Finance and the International Economy*, n° 7, Oxford University Press.
- BODIE, Z. (1995), « On the Risk of Stocks in the Long Run », *Financial Analysts' Journal*, mai-juin, pp. 18-22.
- CASEY, B., H. OXLEY, E.R. WHITEHOUSE, P. ANTOLÍN, R. DUVAL et W. LEIBFRITZ (2003), « Policies for an Ageing Society: recent measures and areas for further reform », *Economics Department Working Paper*, n° 369, OCDE, Paris.
- CICHON, M. (1999), « Les régimes fictifs à cotisations définies: du neuf avec du vieux ? », *Revue internationale de sécurité sociale*, vol. 52, n° 4, pp. 103-125.
- CONSTANTINIDES, G., J. DONALDSON et R. MEHRA (1998), « "Junior Can't Borrow". A new perspective on the equity premium puzzle », *Working Paper* n° 6617, National Bureau of Economic Research, Cambridge.
- DANG, T.T., P. ANTOLÍN et H. OXLEY (2001), « Fiscal Implications of Ageing: projections of age-related spending », *Working Paper* n° 305, Economics Department, OCDE, Paris.
- DIAMOND, P.A. (1997), « Insulation of Pensions from Political Risk », in S. Valdés-Prieto (dir. publ.), *The Economics of Pensions: Principles, Policies and International Experience*, Cambridge University Press.
- DISNEY, R.F. (1999), « Notional Accounts as a Pension Reform Strategy: an evaluation », *Pension Reform Primer Series*, Social Protection Discussion Paper n° 9928, Banque mondiale, Washington, D.C.
- DISNEY, R.F. et P.G. JOHNSON (dir. publ.) (2001), *Pension Systems and Retirement Incomes across OECD Countries*, Edward Elgar, Aldershot.
- DISNEY, R.F. et E.R. WHITEHOUSE (1994), « Choice of Private Pension and Pension Benefits in Britain », *Working Paper* n° 94/2, Institute for Fiscal Studies, Londres.
- DISNEY, R.F. et E.R. WHITEHOUSE (1996), « What are Pension Plan Entitlements Worth in Britain? », *Economica*, vol. 63, pp. 213-238.
- DISNEY, R.F. et E.R. WHITEHOUSE (1999), « Pension Plans and Retirement Incentives », *Pension Reform Primer series*, Social Protection Discussion Paper n° 9924, Banque mondiale, Washington, D.C.
- DISNEY, R.F. et E.R. WHITEHOUSE (2001), *Cross-Country Comparisons of Pensioners' Incomes*, Report Series n° 142, Department for Work and Pensions, Londres.
- EUROSTAT (1993), *Rapport entre revenu de retraite et revenu d'activité au moment du départ à la retraite. Taux de remplacement vieillesse*, vol. 1, Office statistique des Communautés européennes, Luxembourg.
- FINKELSTEIN, A. et J. POTERBA (2002), « Selection Effects in the United Kingdom Individual Annuities Market », *Economic Journal*, vol. 112, n° 476, pp. 28-50.
- FINKELSTEIN, A. et J. POTERBA. (2004), « »Adverse Selection in Insurance Markets: policyholder evidence from the UK annuity market », *Journal of Political Economy*, vol. 112, n° 1, pp. 183-208.
- FÖRSTER, M.F. et M. MIRA D'ERCOLE (2005), « Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s », *Documents de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 22, OCDE, Paris.
- HERNANZ, V., F. MALHERBERT et M. PELLIZZARI (2004), « Take-up of Welfare Benefits in OECD Countries: a review of the evidence », *Documents de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 17, OCDE, Paris.

- IPPOLITO, R. (1991), « Encouraging Long Tenure: wage tilt or pensions », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 44, n° 3.
- JAGANNATHAN, R. ET N. KOCHERLAKOTA (1996), « Why Should Older People Invest Less in Stocks than Younger People? », *Federal Reserve Bank of Minneapolis Quarterly Review*, vol. 20, n° 3, été.
- JOHNSON, P.G. (1998), *Older Getting Wiser*, Institute of Chartered Accountants in Australia.
- KEENAY, G. et E.R. WHITEHOUSE (2002a), « Les impôts des retraités », *Les impôts sur les salaires*, OCDE, Paris.
- KEENAY, G. et E.R. WHITEHOUSE (2002b), « The Role of the Personal Tax System in Old-age Support: a survey of 15 countries », Discussion Paper n° 02/07, Centre for Pensions and Superannuation, University of New South Wales, Sydney.
- KEENAY, G. et E.R. WHITEHOUSE (2003a), « Financial Resources and Retirement in Nine OECD Countries: the role of the tax system », Documents de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 8, OCDE, Paris.
- KEENAY, G. et E.R. WHITEHOUSE (2003b), « The Role of the Personal Tax System in Old-age Support: a survey of 15 countries », *Fiscal Studies*, vol. 24, n° 1, pp. 1-21.
- LAZEAR, E. (1981), « Agency, Earnings Profiles, Productivity and Hours Restrictions », *American Economic Review*, vol. 71, pp. 606-620.
- LAZEAR, E. (1985), « Incentive Effects of Pensions », in D. Wise (dir. publ.), *Pensions, Labor and Individual Choice*, University of Chicago Press for National Bureau of Economic Research.
- McHALE, J. (1999), « The Risk of Social Security Benefit Rule Changes: some international evidence », Working Paper n° 7031, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.
- MEHRA, R. et E.C. PRESCOTT (1985), « The Equity Premium: a puzzle », *Journal of Monetary Economics*, vol. 15, pp. 145-161.
- MITCHELL, O.S. et E.L. DYKES (2000), « New Trends in Pension Benefit and Retirement Provisions », Working Paper n° 2000-1, Pension Research Council, Wharton School, University of Pennsylvania, Philadelphie.
- OCDE (1995), *Les régimes de retraite privés dans les pays de l'OCDE: Canada*, Études de politique sociale, n° 15, OCDE, Paris.
- OCDE (2001), *Viellissement et revenus : les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003), *Les impôts sur les salaires*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Les pensions privées : Classification et glossaire de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Taxing Wages*, OCDE, Paris.
- PALACIOS, R.J. et E.R. WHITEHOUSE, E.R. (2000), « Guarantees: counting the cost of guaranteeing defined contribution pensions », Pension Reform Primer briefing note, Banque mondiale, Washington, D.C.
- PALACIOS, R.J. et E.R. WHITEHOUSE (2005), « Civil-service Pension Schemes around the World », Pension Reform Primer series, Social Protection Discussion Paper, Banque mondiale, Washington, D.C., à paraître.
- PENNACHI, G.G. (1998), « Government Guarantees on Funded Pension Returns », Pension Reform Primer series, Social Protection Discussion Paper n° 9 806, Banque mondiale, Washington D.C.
- TURNER, J.A. et D.M. RAJNES (2000), « Garanties de taux de rendement pour les régimes obligatoires à cotisations définies », *Revue internationale de sécurité sociale*, vol. 54, n° 4 (oct.-déc.2001), Genève.
- UNITED KINGDOM, DEPARTMENT OF WORK AND PENSIONS (2003), « Income Related Benefits Estimates of Take-up – 2000-2001 », Londres.
- UNITED KINGDOM, GOVERNMENT ACTUARY'S DEPARTMENT (2003), *Occupational Pension Schemes in 2000: Eleventh Survey by the Government Actuary*.
- UNITED STATES, DEPARTMENT OF LABOR (1999), *Private Pension Plan Bulletin: Abstract of 1996 Form 5500 Annual Reports*, Pension and Welfare Benefits Administration, Washington, D.C.
- VISCUSI, W.K. (1985), « The Structure of Uncertainty and the Use of Pensions as a Mobility-reduction Device », in D. Wise (dir. publ.), *Pensions, Labor and Individual Choice*, University of Chicago Press for National Bureau of Economic Research.

- VORDRING, H. et K. GOUDSWAARD (1997), « Indexation des prestations de pensions publiques sur base juridique: quelques expériences dans les pays d'Europe », *Revue internationale de sécurité sociale*, vol. 50, n° 3, pp. 35-50.
- WEAVER, R.K. (1988), *Automatic Government: The Politics of Indexation*, Brookings Institution, Washington D.C.
- WHITEFORD, P. (1995), « L'utilisation des taux de remplacement dans les comparaisons internationales des systèmes de prestations », *Revue internationale de sécurité sociale*, vol. 48, n° 2.
- WHITEHOUSE, E.R. (1998), « Pension Reform in Britain », Pension Reform primer series, Social protection Discussion Paper n° 9810, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WHITEHOUSE, E.R. (2000), « Administrative Charges for Funded Pensions: measurement concepts, international comparison and assessment », *Journal of Applied Social Science Studies*, vol. 120, n° 3, pp. 311-361.
- WHITEHOUSE, E.R. (2001), « Administrative Charges for Funded Pensions: comparison and assessment of 13 countries », *Private Pension Systems: Administrative Costs and Reforms, Private Pensions Series*, vol. 3, OCDE, Paris.
- WHITEHOUSE, E.R. (2002), « Pension Systems in 15 Countries Compared: the value of entitlements », Discussion Paper n° 02/04, Centre for Pensions and Superannuation, University of New South Wales, Sydney.
- WHITEHOUSE, E.R. (2005a), « Pension Policy around the World: vol. 1, high-income OECD countries », Social Protection Discussion Paper, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WHITEHOUSE, E.R. (2005b), « Pension Policy around the World: vol. 2, Eastern Europe and Central Asia », Social Protection Discussion Paper, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WHITEHOUSE, E.R. (2005c), « Pension Policy around the World: vol. 3, Latin American and Caribbean », Social Protection Discussion Paper, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WHITEHOUSE, E.R. et R.J. PALACIOS (2005), « Pension Policy around the World: vol. 5, South Asian civil-service schemes », Social Protection Discussion Paper, Banque mondiale, Washington, D.C.
- WHITEHOUSE, E.R. et D. ROBALINO (2005), « Pension Policy around the World: vol. 4, Middle East and North Africa », Social Protection Discussion Paper, Banque mondiale, Washington, D.C.

## Table des matières

<b>Préface : pourquoi cette publication sur les retraites ?</b> .....	9
<b>Introduction</b> .....	11
<b>Résumé</b> .....	15

### Partie I

### Suivre les réformes des pensions

<b>Chapitre 1. Typologie des régimes de retraite</b> .....	21
1. Premier pilier, retraites redistributives. ....	22
2. Deuxième pilier, retraites obligatoires à caractère d'assurance. ....	24
Notes .....	25
<b>Chapitre 2. Comparaison des paramètres des régimes de retraite</b> .....	27
1. Premier pilier, régimes redistributifs .....	28
2. Deuxième pilier, régimes liés au salaire. ....	28
3. Mesure et valorisation des rémunérations dans les régimes liés à la rémunération. ....	32
4. Régimes à cotisations définies .....	34
5. Plafonds sur les gains ouvrant droit à une pension de retraite .....	34
6. Âges ouvrant droit aux prestations de retraite .....	34
7. Indexation des pensions en cours de service .....	35
8. Impôts et cotisations de sécurité sociale .....	35
Notes .....	38
<b>Chapitre 3. Modélisation des droits à pension</b> .....	39
1. Droits futurs selon les règles et paramètres d'aujourd'hui. ....	40
2. Couverture .....	40
3. Variables économiques. ....	41
4. Gains moyens. ....	42
5. Impôts et cotisations de sécurité sociale. ....	43
6. Indicateurs et résultats. ....	43
Notes .....	46
<b>Chapitre 4. Taux de remplacement</b> .....	49
1. Taux bruts de remplacement. ....	50
2. Taux nets de remplacement .....	53
Notes .....	55

Chapitre 5. <b>Niveaux relatifs des pensions</b> .....	57
Chapitre 6. <b>Patrimoine-retraite</b> .....	61
Notes .....	66
Chapitre 7. <b>Indicateurs clés</b> .....	67
1. Moyennes pondérées et distribution des revenus .....	68
2. Moyenne pondérée des niveaux de pension et patrimoine-retraite .....	69
3. Structure du transfert potentiel de ressources aux retraités .....	70
Notes .....	72
Annexe I.1. Différences entre les systèmes à prestations définies, les systèmes à points et les systèmes à comptes individuels fictifs .....	73
Annexe I.2. Analyse de sensibilité .....	75
Annexe I.3. Progressivité de la formule de calcul des droits à pension .....	84
Bibliographie .....	87

## Partie II

**Études par pays**

Introduction .....	93
Allemagne .....	95
Australie .....	98
Autriche .....	103
Belgique .....	106
Canada .....	110
Corée .....	113
Danemark .....	116
Espagne .....	120
États-Unis .....	123
Finlande .....	127
France .....	131
Grèce .....	135
Hongrie .....	139
Irlande .....	142
Islande .....	145
Italie .....	148
Japon .....	152
Luxembourg .....	155
Mexique .....	158
Norvège .....	161
Nouvelle-Zélande .....	164
Pays-Bas .....	167
Pologne .....	171
Portugal .....	174
République slovaque .....	177
République tchèque .....	180



Royaume-Uni .....	183
Suède .....	187
Suisse .....	191
Turquie .....	194
<b>RÉGIMES DE RETRAITE PROFESSIONNELS VOLONTAIRES</b> .....	197
Canada .....	199
Danemark .....	202
États-Unis .....	204
Royaume-Uni .....	207

## Encadré

3.1. Modélisation des pensions .....	45
--------------------------------------	----

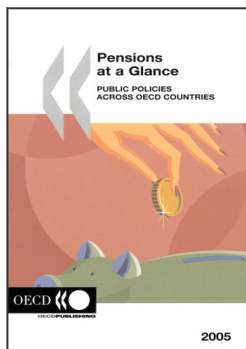
## Liste des tableaux

1.1. Structure des régimes de pension dans les pays de l'OCDE .....	23
2.1. Résumé des paramètres des régimes de pension .....	29
2.2. Mesure et revalorisation des rémunérations – régimes liés au salaire .....	33
2.3. Procédures d'ajustement des pensions en cours de service, par pays et par régime .....	36
2.4. Catégories d'avantages concédés aux retraités .....	38
3.1. Gains de l'ouvrier moyen, 2002. ....	43
4.1. Taux bruts de remplacement par niveaux de revenus et programmes de retraite obligatoires, pour les hommes .....	51
4.2. Taux nets de remplacement par niveaux de revenus et programmes de retraite obligatoires, pour les hommes .....	55
6.1. Espérance de vie totale à 65 ans, taux de mortalité projetés à l'horizon 2040. ....	64
6.2. Patrimoine-retraite brut par niveaux de revenus et programmes de retraite obligatoires, pour les hommes .....	65
7.1. Niveau de pension moyen pondéré et patrimoine-retraite .....	70
7.2. Contribution des divers éléments des systèmes de retraite au total des promesses de pension .....	71
I.3.1. Indicateur de la progressivité de la formule de calcul des droits à pension .....	85

## Liste des graphiques

4.1. Taux bruts de remplacement à différents niveaux de rémunération .....	52
4.2. Taux nets de remplacement à différents niveaux de rémunération .....	54
5.1. Le lien entre la rémunération avant la retraite et les droits à pension .....	59
7.1. Distribution des revenus du travail, moyenne de 16 pays de l'OCDE .....	68
I.2.1. Taux de remplacement brut total pour un niveau de salaire faible, moyen et élevé, selon le taux de rendement dans le cadre d'un système de pension à cotisations définies .....	76
I.2.2. Taux de remplacement brut total pour un niveau de salaire faible, moyen et élevé, selon le taux de progression du salaire moyen au niveau de l'ensemble de l'économie .....	79

I.2.3. Taux de remplacement brut total pour un niveau de salaire faible, moyen et élevé, selon le taux de progression des gains individuels par rapport à la moyenne . . . . .	80
I.2.4. Taux de remplacement brut total pour un niveau de salaire faible, moyen et élevé, selon le nombre d'emplois occupés durant la carrière . . . . .	82



Extrait de :  
**OECD Pensions at a Glance 2005**  
Public Policies across OECD Countries

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2005-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2005-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2006), « Irlande », dans *OECD Pensions at a Glance 2005 : Public Policies across OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2005-26-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2005-26-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).